

refecture du Terr. de Belfort

18 DEC. 2013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Service Courrier

L'an deux mil treize, le 11 décembre 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents: Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Jacques BOUQUENEUR, Daniel BOUR, Guy BOURQUIN, Claude BRUCKERT, Marcel BRUNGARD, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Xavier DOMON, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Arlette ECABERT, Hubert ECOFFEY, Francis GERARD, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Jean-Claude JACOB, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Daniel NICOLAS, Pierre OSER, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER, membres titulaires et Jean-Claude VALLAT et Bernard VIATTE membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

<u>Étaient excusés</u>: Mesdames et Messieurs Alain BERGER, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Jean-Claude BOUROUH, Laurent BROCHET, Gérard FESSELET, Hervé FRACHISSE, Claude GIRARD, Daniel KUNTZ, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Evelyne MANTEY, Sylvie MANZONI, Maurice NICOUD, Françoise PELCAT, Jean Marc PELLETIER, Cédric PERRIN, Elghazi ZOUNDARI.

<u>Avaient donné pouvoir</u>: Mesdames et Messieurs Alain BERGER à Jean-Claude VALLAT, Josette BESSE à Jean-Claude JACOB, Jean-Claude BOUROUH à Jean-Louis HOTTLET, Gérard FESSELET à Arlette ECABERT, Hervé FRACHISSE à Bernard VIATTE, Claude GIRARD à Bernard TENAILLON, Daniel KUNTZ à André HELLE, Bernard LIAIS à Robert NATALE, Françoise PELCAT à Daniel BOUR, Cédric PERRIN à Jean-Claude TOURNIER.

Assistaient à la séance : Pierre SCHIRCH

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conse	Nombre de conseillers	
4 décembre 2013	4 décembre 2013	En exercice Présents	42 27	
		Votants	35	

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Arlette ECABERT est désignée.

2013-08-29 - Service des Eaux- Décision modificative n°4

Rapporteur: Thierry MARCJAN

Vu la délibération n°2013-02-02 D du 11 avril 2013 adoptant le budget primitif du service des eaux

Afin de pouvoir imputer la totalité des dépenses liées à l'acquisition d'un nouveau logiciel de facturation et notamment à la modification nécessaire de l'infrastructure informatique, il convient de procéder aux transferts suivants :

Chapitre 21

Investissement - dépenses- compte 2183 + 10 000 €

Investissement – dépenses – compte 21531 - 10 000 €

Dans le cadre d'une rupture de contrat avec la société Sade pour intérêt général concernant le chantier de la Voinaie à Delle, il convient de procéder aux transferts suivants :

Fonctionnement : Dépenses : Compte 6711 : + 3 000 €

Fonctionnement : Dépenses : Compte 022 : - 3 000 €

90053	Communauté de Communes du Sud Territoire		
Code INSEE	SERVICE DES EAUX (60300)	DM n°4	2013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

ajustement pour rupture sade et achat logiciel

01-1	Dépenses (1)		Recettes (1)		
Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	
FONCTIONNEMENT					
D-022 : Dépenses imprévues (exploitation)	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00€	
TOTAL D 022 : Dépenses Imprévues (exploitation)	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
0-6711 : Intérêts moratoires et pénaités sur marchés	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €	
TOTAL D 87 : Charges exceptionnelles	0,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00€	
Total FONCTIONNEMENT	3 000,00 €	3 000,00 €	0,00 €	0,00€	
INVESTISSEMENT					
D-21531 : Réseaux d'adduction d'eau	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
0-2183 : Matériei de bureau et matériei informatique	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	10 000,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00€	
Total INVESTISSEMENT	10 000,00 €	10 000,00 €	0,00€	0,00€	
Total Général		0,00 €		0,00€	

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

• d'approuver la décision modificative n°4 du Budget Eau selon les propositions formulées ci-dessus.

